

LA LETTRE CANTON

Novembre 2018

SAINT-ETIENNE-DU-ROUVRAY

Vos Conseillers Départementaux
Communistes et Républicains / Front de gauche

Séverine Botte
Stéphane Barré



Edito



Face à une majorité des droites qui cherche à faire du Macron sans trop le montrer, avec nos collègues du groupe communiste du Front de Gauche, et souvent le soutien d'autres conseillers départementaux, nous agissons pour que le Département, chef des files des solidarités, soit à la hauteur en ajustant les moyens aux besoins des politiques publiques et non le contraire.

Dans un contexte où la pauvreté s'étend, tout comme les précarités, celles de l'emploi, du logement, de la santé, du handicap, le Département doit redevenir, c'est son utilité et sa raison d'être, un bouclier social et une locomotive contre les inégalités.

Les droites au Département, celles qui s'assument encore comme celles qui ne s'assument plus, ne vont pas dans ce sens, en supprimant les bourses scolaires, en amputant les budgets des collèges, des centres sociaux, du Fonds de Solidarité Logement... pour concentrer des dizaines de millions en faveur d'une politique zélée de désendettement.

Résultat, pendant que les banques sont remboursées plus vite que la musique et qu'un nouveau dispositif vient d'être créé pour aider les propriétaires de châteaux et de manoirs, le Département ne parvient plus à répondre aux urgences sociales.

Ce dont nous avons tous besoin, c'est de proximité et d'humanité, et plus de rationnements comptables qui affaiblissent nos services publics.

Tout n'est pas qu'une question d'organisation, de dématérialisation, de mutualisation comme le prétend la majorité en place. Répondre aux besoins, cela passe d'abord par des moyens adaptés.

Séverine BOTTE et Stéphane BARRÉ
vos Conseillers départementaux

A votre écoute

Contact

06.81.33.71.81

Courriel

severine.botte@seinemaritime.fr

stephane.barre@seinemaritime.fr

Nous écrire

Hôtel du Département

Quai Jean-Moulin

CS 56101

76101 ROUEN CEDEX

Permanences

Sur rendez-vous

les 1er mardis du mois à la Mairie
de Saint-Etienne-du-Rouvray et les

3e mardis du mois à la Mairie

d'Oissel-sur-Seine

Suivez nos actions

sur notre blog : « departement.elus76.com »

Retour sur le Conseil départemental du 5 octobre 2018

- La présentation du rapport d'activité des services de l'Etat, par Mme la Préfète, fut l'occasion pour nous de saluer « des agents exemplaires, dévoués, faisant de leur mieux avec des moyens rognés. Dans la police, les hôpitaux, toujours dans certaines écoles surchargées ou menacées, dans l'accompagnement des élèves handicapés, dans les services en charge des contrôles indispensables pour garantir la sécurité alimentaire ou lutter contre les fraudes ». Avant de dénoncer « les logiques libérales qui éloignent, regroupent, concentrent et compriment, alors que les concitoyens aspirent à plus de proximité ».

- Pour lutter contre le déficit de médecins, nous avons proposé la mise en place de bourses pour les étudiants en chirurgie dentaire en contrepartie d'un engagement d'installation dans les bassins de vie sous dotés.

- Nous avons dénoncé la fermeture de la crèche départementale décidée par la majorité des Droites et son désengagement de la gestion des centres d'information et de dépistage des maladies sexuellement transmissibles.

- Nous nous sommes opposés à la baisse historique de la dotation du Département aux collèges pour leur fonctionnement (- 7%, soit - 1,07 million).

- Dans le domaine des solidarités nous sommes intervenus contre la réduction des dépenses des établissements et services pour personnes âgées et adultes en situation de handicap, leur budget ne pouvant pas excéder 0,5 % d'évolution (moins que l'inflation) l'année prochaine par contrainte imposée par le Département.

- Il fut aussi question dans nos interventions du rapport de la Chambre Régionale des Comptes consacré à la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH). Rapport qui, pour une fois, appelle des moyens supplémentaires pour résoudre les difficultés rencontrées par nombre d'ayant-droits.



EXTRAITS DE NOS INTERVENTIONS :

- Stéphane Barré à propos du plan pauvreté annoncé par le gouvernement : « Ce gouvernement n'est pas crédible dans sa volonté affichée d'éradiquer la pauvreté... Il arrive un moment où éradiquer cette misère dans l'un des pays les plus riches du monde, passe par des changements radicaux de politiques »

- Séverine Botte à propos du Plan Santé du gouvernement : « Comment a-t-on pu, en moins de 20 ans, en arriver là en France, dans un pays qui disposait d'un système de santé reconnu mondialement comme l'un des plus performants et protecteurs ? En cause, les orientations, les choix, la philosophie même du libéralisme économique appliqué par les gouvernements successifs, à l'origine de tout ce gâchis conduisant aujourd'hui ici à devoir s'impliquer pour sauver et relancer notre système de santé. Notamment à l'hôpital ».

- Stéphane Barré à Mme la Préfète : " Nos concitoyens sont particulièrement attachés à leur commune. A bien des égards, elle demeure le premier échelon où s'exprime et s'exerce la démocratie. Or, les élus locaux ont le blues. Le renforcement de l'intercommunalité ne parvient pas à remédier à ce malaise, il le conforte d'ailleurs. Il faut par conséquent que l'Etat change de cap, à défaut de quoi la démocratie se prépare des lendemains qui déchantent ! "

Dotations et compensations versées par l'Etat en 2017 :

- 3,8 % pour le Département, - 3,2 % pour les communes
(source : rapport d'activités 2017 des services de l'Etat en Seine-Maritime)

Retour sur le Conseil départemental du 5 octobre 2018

- Nous avons dénoncé la carence de postes d'auxiliaire de vie scolaire (AVS)
 - La présence de Mme la Préfète nous a permis de lui rappeler notre opposition au mauvais projet de contournement Est de Rouen dont l'efficacité est obérée par l'instauration d'un péage et dont l'impact sur la santé sera supporté par les populations riveraines de la future infrastructure.
 - Nous avons soutenu le lancement d'un programme ambitieux pour lutter contre le non-recours aux droits sociaux.
 - Concernant la création d'une aide à la restauration du patrimoine en faveur des propriétaires privés d'édifices protégés, Stéphane Barré a estimé que ce nouveau dispositif voulu par les droites au Département est un signe de plus que « l'Etat est encore une fois défaillant... Les appels aux mécènes privés, annoncés comme la panacée, ne suffisent plus. Alors on organise des tombolas par la Française des Jeux et on accentue la pression sur les communes et départements pour qu'ils s'impliquent ».
- Prenant la majorité à ses propres mots pour

justifier son désengagement de plusieurs dispositifs sous couvert de vouloir se concentrer sur les missions obligatoires du Département, Stéphane Barré s'est dit « étonné de la proposition dans un contexte de baisse de crédits des collèges, de désengagement des centres de dépistage, de fermeture de la crèche départementale et d'absence de moyens suffisants affectés aux solidarités ».

Le groupe communiste du Front de Gauche a voté contre ce dispositif.



EXTRAITS DE NOS INTERVENTIONS :

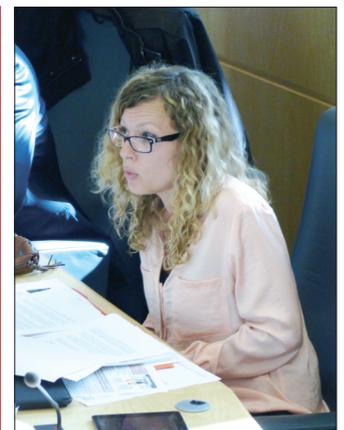
- Séverine Botte à propos de la nouvelle baisse des dotations financières du Département pour le fonctionnement des collèges : « Appliquer en l'amplifiant, ce régime forcé pour une quatrième année, va entraîner des conséquences lourdes pour certains établissements. Cela ne nous semble pas aller de pair avec la priorité à l'éducation que votre majorité proclame régulièrement dans ses intentions ».

Dotation de fonctionnement attribuée aux 109 collèges publics pour 2019 :

- 7 % (- 1,07 million d'€)

Evolution de cette dotation depuis 3 ans :

- 13,41 % (- 2,29 millions d'€)



Zoom sur le bilan d'étape du « Plan départemental pour un juste droit »

Blandine Lefebvre, vice-présidente du Département, a donné lecture du bilan du plan constitué autour de 3 objectifs : recul du non-recours aux droits, respect des engagements des bénéficiaires du RSA et lutte contre la fraude sociale. Concernant le premier volet qui aggrave les difficultés auxquelles sont confrontées les foyers qui ne mobilisent pas les aides et dispositifs dont ils ont le droit, notre collègue Sophie Hervé a trouvé le bilan « bien timide ».

Elle a tenu à documenter "l'ampleur du problème", en indiquant que le non-recours au RSA de base est estimé par l'OFCE à 35 %. Ainsi, pour Sophie Hervé le calcul est vite fait : « Il faudrait potentiellement ajouter un financement de 163 millions au profit de 22.300 foyers supplémentaires en Seine-Maritime ! ».

Soulignant au passage que « le RSA ne baisse pas malgré vos prévisions angéliques de la fin d'année 2017 » et saluant les quelques actions engagées, Sophie Hervé a questionné : « A-t-on imaginé une campagne pour lutter contre le non-recours sur le thème : « Je fais valoir mes droits ? » ou relayé celle sur ce thème, du Défenseur des Droits ? ».

Concernant le second axe du plan consacré au non-respect des engagements, Sophie Hervé a senti la majorité « davantage motivée », et a invité à « relativiser », chiffres à l'appui : « 1.737 dossiers présentés à l'Équipe Pluridisciplinaire Départementale mensuelle c'est 4,2 % des bénéficiaires du RSA socle... 442 radiations c'est 1 %... ».

Regrettant aussi que « ce rapport ne dise pas grand chose des moyens supplémentaires octroyés pour améliorer les suivis des bénéficiaires », Sophie Hervé s'est fait l'écho « de travailleurs sociaux débordés à qui l'on demande de faire du chiffre en chronométrant (c'est une image !), et en quotatisant (ne cherchez pas ce mot dans le dictionnaire, il a été inventé pour vous !), le temps consacré à chaque entretien ».

Le dernier axe du rapport traitant de la fraude, Sophie Hervé a « bien noté que contrairement aux autres volets, les moyens humains supplémentaires déployés par la collectivité sont bel et bien détaillés ici, mais en se focalisant essentiellement contre la fraude et le non-respect des engagements de certains allocataires. Et sans afficher la même ambition pour lutter contre la fraude patronale qui pourtant demeure d'une toute autre ampleur ».

En conclusion, Sophie Hervé a ironisé : "On met le paquet pour lutter contre la fraude résultant de rares bénéficiaires, on agit avec détermination mais sans mobiliser des moyens budgétaires à la hauteur pour le respect des engagements, des contreparties, et on reste très timoré sur la lutte contre la fraude patronale et le non-recours...".

Vos élus de proximité



Séverine Botte

Conseillère départementale

Courriel : severine.botte@seinemaritime.fr



Stéphane Barré

Conseiller départemental

Maire d'Oissel-sur-Seine

Courriel : stephane.barre@seinemaritime.fr

Vos Conseillers Départementaux vous reçoivent
les premiers mardis du mois en Mairie de Saint-Etienne-du-Rouvray
et les troisièmes mardis du mois en Mairie d'Oissel-sur-Seine

Rendez-vous par téléphone au 06.81.33.71.81.